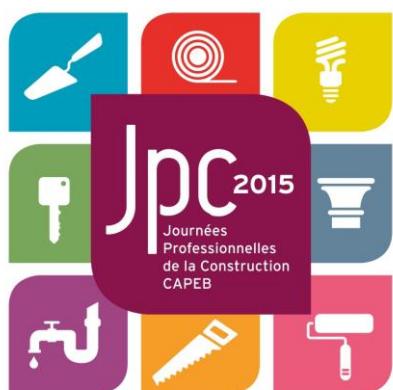


JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION

20 15



UNA CHARPENTE MENUISERIE AGENCEMENT DE LA CAPEB

CONFÉRENCE DE PRESSE

JEUDI 4 JUIN 2015

Les Journées Professionnelles
de la Construction 2015 se dérouleront
jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 juin à :

MARSEILLE CHANOT
Rond-Point du Prado
13008 Marseille

www.marseille-chanot.com

LE PRESIDENT

Jean-Marc DESMEDT,
Président de l'UNA
Charpente-Menuiserie-Agencement



Il dirige depuis 1985 son entreprise de charpente menuiserie à Sainte Marie-la-blanche, en Côte d'Or. Elle emploie aujourd'hui 3 salariés.

Adhérent CAPEB depuis près de 27 ans, il exerce actuellement son troisième mandat consécutif à la présidence de l'UNA. Son engagement pour les métiers du bois l'amène à exercer également d'autres fonctions :

- Administrateur et membre du Bureau du FCBA (Institut technologique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement)
- Président de la commission économique du CODIFAB (Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois)
- Vice-président de FBIE (France Bois Industrie Entreprise)
- Président de l'Association faCE (fabrications artisanales Conformes aux Exigences)
- Membre du Bureau du CNDB (comité national du développement du bois.
- Membre du Bureau du CSF-CNI (comité stratégique de la filière du conseil national de l'industrie)

En avril 2015, ses collègues du Conseil d'administration l'élisent au Bureau de la CAPEB au poste de Trésorier. L'année précédente, ils l'avaient élu au poste de Secrétaire Adjoint.

LES 6 CONSEILLERS PROFESSIONNELS

Laurent BRAUN

Il dirige une entreprise de 5 salariés dans le Bas-Rhin et est conseiller professionnel depuis 2009.



Il porte trois dossiers au sein de l'UNA :

- la normalisation
- la qualité
- QUALIBAT

Lucien MILLION

Ce Maître artisan dirige une entreprise de 5 salariés de Charpente et maison ossatures bois dans les Vosges. Il est conseiller professionnel depuis 2008.



Il suit principalement deux dossiers :

- . La formation
- . La normalisation des structures et des murs

Alain ROQUE

L'entreprise de menuiserie charpente de ce Maître artisan compte 8 salariés.



Conseiller professionnel depuis 2010, il gère les dossiers suivants :

- La normalisation
- La qualité
- les poussières de bois

Nicolas BUGUET

Ce jeune conseiller professionnel dirige une entreprise artisanale de charpente et couverture en Haute Marne, qui emploie 43 salariés.



Maître artisan, il est qualifié ECO Artisan et intervient sur tous types de travaux et d'activités.

Au sein de l'UNA, il suit plus particulièrement les dossiers

- de formation,
- de labélisation,
- de certification,
- le marquage CE,
- le DTU31-4
- et le DTU 31.2.

PRÉSENTATION DE L'UNA

LE RÔLE DES UNA AU SEIN DE LA CAPEB

La CAPEB regroupe en son sein 8 Unions Nationales Artisanales qui défendent et représentent les métiers de l'artisanat du bâtiment.

- Couverture-Plomberie-Chauffage
- Équipement Electrique et Electrodomotique
- Maçonnerie-Carrelage
- Charpente-Menuiserie-Agencement
- Peinture-Vitrerie-Revêtements
- Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation
- Serrurerie-Métallerie
- Métiers de la Pierre

Au sein de chaque Union Nationale Artisanale, le Président élu et ses conseillers professionnels élaborent, sur la base des propositions faites par les CAPEB départementales et leurs sections professionnelles, la politique de leur profession lors de conseils et de réunions de concertation. Les sections départementales constituent le premier échelon de la politique professionnelle. Elles détectent les besoins des artisans et les font remonter à la CAPEB nationale sous forme de préconisations.

Les domaines de compétences des UNA sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique professionnelle au sein de la filière
- La promotion et la représentation des métiers
- L'anticipation des évolutions des métiers
- La prospective professionnelle et la conquête des marchés.

Plusieurs fois par an, les présidents d'UNA se réunissent au sein du Conseil des Professions, présidé par le Président de la CAPEB, afin d'examiner les actions et les projets communs aux différentes professions. Une politique cohérente est ainsi définie et mise en application.

LES ACTIONS PHARES DE L'UNA CMA

1. La FORMATION

En 2015, l'UNA CMA s'est penchée sur plusieurs dossiers, à savoir :

- Le suivi du titre CAPEB (chargé d'affaire en rénovation énergétique du bâtiment) expérimenté par l'AFPA pendant 3 ans pour le ministère du Travail.

- Les BP Charpente et BP Menuiserie ainsi que le BTS SCBH (système constructif bois habitat) sont rénovés, les décrets publiés et les nouveaux référentiels sont opérationnels depuis septembre 2014.
- Dans le cadre du Projet Formation Continue et Emploi pour la Filière Bois, en phase 2, dans le cadre du partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, l'un des Groupe de travail est dédié à la mise en place d'un Site internet avec accès extranet pour les formateurs (Education nationale, CFA du CCCA BTP, CFA des Compagnons ...) contenant des ressources techniques et professionnelles.

Ce groupe est également dédié à la mise en place d'une action de promotion des métiers et d'amélioration de l'attractivité des métiers du Bois.

- Pour les opérateurs en entreprise de charpente ou de menuiserie ayant en leur sein un bureau d'étude et des méthodes et / ou un atelier de fabrication, une réflexion est menée par l'UNA CMA sur la formation d'opérateurs sur machine et sur un profil d'ingénieur par l'apprentissage.

2. La NORMALISATION

Les normes doivent théoriquement être révisées tous les 5 ans, en conséquence l'équipe de l'UNA CMA a une activité soutenu sur ce thème, les points principaux étant les suivants :

Travaux de charpente et ossature

- NF DTU 31.1 Charpente traditionnelle,
- NF DTU 31.2 Bâtiments à ossature bois,
- NF DTU 31.4 Façades rideaux en bois.
- Commission P21A relative aux Eurocodes bois

Travaux de menuiserie

- NF DTU 36.2 Menuiserie intérieure
- NF DTU 36.3 Escaliers en bois
- NF DTU 41.2 Bardage bois
- NF DTU 51.2 Parquet collé
- NF DTU 51.4 Terrasses en bois

3. ETUDES ET RECHERCHES

L'utilisation des fonds provenant de la taxe affectée, CODIFAB, le développement de la deuxième transformation pour les dossiers « phares » suivis par la CAPEB sont les suivants :

- Pour le secteur de la structure
 - Etude incendie n°2 : dans le cadre des risques de propagation du feu en façade, des recherches de solutions constructives répondant aux impératifs réglementaires sont étudiées et testées.
 - Recherche de formules simplifiées pour les dimensionnements des assemblages aux Eurocodes.
 - Des groupes de travaux se réunissent et travaillent à la préparation de la mise en place des solutions informatiques qui vont répondre aux exigences du plan numérique (BIM) qui devrait être mis en application en 2017.
- Pour le secteur de la menuiserie
 - Etude environnementale : ACV + FDES collective pour les menuiseries extérieures et le bardage
 - Un moteur de calcul destiné à l'appropriation des FDES génériques par les PME de la filière bois est finalisé en collaboration avec le FCBA.
 - Etude protection des bois : caractérisation de systèmes de peinture et de protection des ouvrages extérieurs en bois
 - Etude poussières bois : Procédure de contrôle de la VLEP en continu
 - Etude de menuiseries extérieures futuristes avec vitrage collé de type VEC.

4. LOBBYING

L'UNA CMA poursuit son travail de sensibilisation du ministère du travail et de la santé sur l'impossibilité d'appliquer le décret de décembre 2009 sur le risque de l'exposition aux poussières de bois pour les TPE et PME du secteur bois : à cet effet, si certaines avancées sont constatées, les pouvoirs publics ne manifestent pas de signes d'allègement sur cette réglementation.

L'UNA CMA s'est engagée dans un double challenge pour le développement du bois dans la construction, notamment en étant l'un des acteurs du pilotage du Plan national « Industrie du bois » de la nouvelle France Industrielle.

- En participant activement, notamment au travers de la présidence d'un des groupes de travail du CSF-CNI, à savoir le Comité Stratégique de Filière - Conseil National Industriel dont l'objectif est d'élaborer un projet industriel de développement de la filière bois sur le plan national.
- En travaillant à la préparation du plan Mathis ou plan Bois qui a pour but la préparation de grands ouvrages en bois, notamment la construction de bâtiment R+15 en 2015 et R+30 en 2030 sur lesquels le Président DESMEDT souhaite que les artisans s'impliquent dans les équipements et les agencements intérieurs.

5. PROTECTION DES BOIS PAR LA PEINTURE

Le bois dans la construction comporte de nombreux marchés, notamment sur les équipements extérieurs qui sont confrontés à une concurrence féroce de certains matériaux qui affichent une tenue « exemplaire » de leurs qualités esthétiques face aux intempéries : la peinture sur le bois peut représenter une solution. Pour y répondre, la filière bois a engagé une série de recherches et d'essais sur les performances des peintures appliquées sur le bois, les résultats de ces études apportent des éclaircissements très significatifs sur les qualités de la tenue dans le temps de ces peintures mais aussi sur l'apport des finitions filmogènes sur la durabilité des ouvrages bois.

➤ Besoins de développement des peintures sur les produits et ouvrages bois exposés aux intempéries

• Aspects généraux

Sans être le secteur privilégié du bâtiment, le bois est le matériau qui continue de se développer dans la construction depuis plus de 15 années. Ce phénomène dépasse largement tout phénomène de mode, il est vraisemblablement consécutif à une certaine prise de conscience environnementale des sociétés occidentales.

• Les marchés du bois

Le bois est confronté à une forte concurrence de filière, notamment sur les équipements intérieurs mais aussi sur les équipements extérieurs, ce sont ces derniers qui nous intéressent le plus pour la présente note, notamment les marchés suivants :

- Les constructions de maisons individuelles à ossature bois poursuivent leur progression pour passer de 8% en 2005 à près de 15% en 2013. Si certaines de ces constructions ont des façades en bois naturel ou traité, on en dénombre de plus en plus avec des façades en bois peint.

- Les constructions de bâtiment collectif d'habitation ou d'ERP sont encore peu répandues, mais les demandes et les propositions de projets confirment les prévisions d'un développement très significatif de ce secteur d'activité dans la décennie à venir. Si actuellement des projets de bâtiments de 15 et même 30 niveaux sont à l'étude, ils resteront marginaux, le marché des bâtiments en bois est celui des bâtiments de 4 à 7 niveaux...

- Le marché de la fenêtre en bois est le moins fleurissant, il semble se stabiliser depuis quelques années à moins de 15% au profit des menuiseries PVC et aluminium sur le seul argument de l'absence d'entretien...seul l'affichage de la tenue de sa finition lui permettra de retrouver un développement positif, avec le même argument que celui des menuiseries bois /alu (justement en augmentation exponentielle depuis 2000), mais avec un gain économique évident... Les fabricants de fenêtres bois qui proposent aujourd'hui des finitions en atelier avec garantie par assureur

sont unanimes dans l'observation que la proportion produits à finir / produits finis s'inverse en très peu de temps.

- La démarche de la filière bois

Dans le cadre de sa démarche d'accompagnement du développement de ses marchés, la filière bois a engagé une série de recherches et d'essais sur les performances des peintures et des traitements fongicide-insecticide appliqués au bois.

Les résultats de ces études apportent des éclaircissements très significatifs sur :

- Les qualités de la tenue dans le temps de plusieurs systèmes de peintures proposés par les partenaires, tant pour leurs performances relatives à la tenue de leur aspect esthétique que la tenue de leurs qualités protectrices du bois.
- Les limites des qualités des produits de traitement des bois lorsqu'ils ne sont pas complétés par l'application d'une peinture.

Après avoir analysé ces résultats, la filière bois souhaite que le partenariat avec les industriels de la peinture se poursuive sur au moins 2 axes :

- La diffusion et la promotion de systèmes de peintures caractérisées et complétés par des dispositifs d'application dédiés qui permettront la validation d'une garantie pouvant atteindre 10 ans.
- La reconnaissance de la protection du bois par des peintures caractérisées par une série d'analyses complémentaires en laboratoires et par la révision des outils normatifs dédiés à la durabilité des produits et ouvrages en bois exposés aux intempéries.

➤ Objectif de l'étude sur les peintures sur bois :

Afin de gagner des parts de marchés sur les ouvrages bois extérieurs, la filière bois-bâtiment souhaite que les fabricants (PME ou Industrie) de produits et ouvrages en bois extérieurs disposent de systèmes de peinture performants en termes d'esthétique et de protection du bois.

En relation avec les industriels, l'étude examine la performance de plusieurs systèmes de peinture avec un vieillissement de 10 ans (accéléré et naturel) ainsi que le dispositif de caractérisation des performances et les dispositions d'application des dits systèmes.



Derniers chiffres 2015 :

Nombre total de qualifications RGE RECONNU GARANT DE L'ENVIRONNEMENT
(source Qualibat) = **47 500** dont :

- 37 700 en performance énergétique
- 9 800 en énergie renouvelable

Nombre d'ECO ARTISAN = **8 600**

Nombre d'entreprises en démarche de formation FEEBAT = **30 000**



Derniers chiffres 2015 :

Nombre de formations FEEBAT réalisées en 2014 = **64 700**

Soit un potentiel d'environ 33 000 responsables techniques formés (hormis pour le module RENOVE deux formations FEE Bat sont nécessaires pour former un responsable technique dans le cadre du dispositif RGE)

Objectifs FEEBAT pour 2015 : **30 000** entreprises formées

Pour Rappel

Objectifs calculés en fonction de la dotation EDF :

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre	28 000	30 000	28 000	26 000
Dotation	15 ms	15 ms	10 ms	10 millions

Pour Rappel =

Le marché de la rénovation énergétique est actuellement de **16 milliards dans le bâtiment.**

La part des travaux de rénovation énergétique pèse pour **13 %** de l'activité totale (neuf et ancien) de l'artisanat du bâtiment.

Taux d'épargne des ménages français : l'un des plus hauts d'Europe : **15,9 %**

LES CHIFFRES-CLÉS DE LA PROFESSION

7.3 CHARPENTE MENUISERIE AGENCEMENT

■ Entreprises artisanales

	Entreprises ^(*)	Répartition	Auto-entrepreneurs ^(**)	Répartition
Travaux de menuiserie bois et PVC	31 978	78 %	9 265	81 %
Agencement des lieux de vente	1 577	4 %	503	5 %
Travaux de charpente	7 283	18 %	1 653	14 %
Charpente Menuiserie Agencement	40 838	100 %	11 421	100 %

Sources : SIRENE au 1^{er} janvier 2013 et estimation CAPEB / ACOSS

^(*) Hors auto-entrepreneur

^(**) Ayant déclaré un chiffre d'affaires

■ Non salariés des entreprises

	Non salariés ^(*)	Répartition	Auto-entrepreneurs ^(**)	Répartition
Travaux de menuiserie bois et PVC	34 735	81 %	11 619	81 %
Agencement des lieux de vente	1 554	4 %	652	5 %
Travaux de charpente	6 565	15 %	2 075	14 %
Charpente Menuiserie Agencement	42 854	100 %	14 346	100 %

Source : RSI le 31/12/2013

^(*) Hors auto-entrepreneur

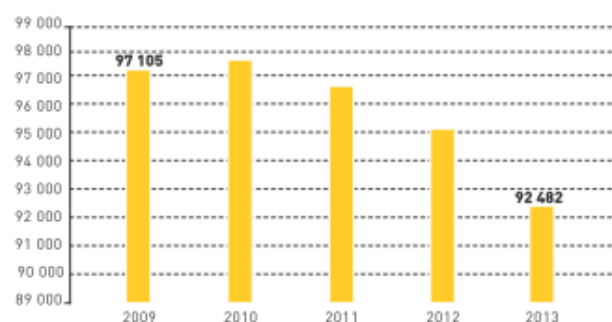
^(**) Ayant ou non déclaré un chiffre d'affaires

■ Évolution des effectifs salariés des entreprises de moins de 20 salariés

	2009	2010	2011	2012	2013
Travaux de menuiserie bois et PVC	70 444	70 710	69 978	68 423	66 106
Agencement de lieux de vente	5 141	5 153	4 838	4 757	4 616
Travaux de charpente	21 520	21 927	22 033	21 829	21 760
Charpente Menuiserie Agencement	97 105	97 790	96 849	95 009	92 482

Source : ACOSS 2013

■ Évolution des effectifs salariés dans les entreprises de moins de 20 salariés



Source : ACOSS 2013

Le nombre de salariés dans les entreprises de Charpente Menuiserie Agencement de moins de 20 salariés a reculé de 5 % entre 2009 et 2013.

LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION

LE RENDEZ-VOUS CLÉ DE L'UNA :

Jean Marc DESMEDT et son équipe de conseillers professionnels ont retenu 2 thèmes « phare » des JPC CMA qui sont les suivants :

1. Les déclarations de performances des produits et ouvrages bois sur les ouvrages suivants :

✓ **Les matériaux et les systèmes constructifs qui répondent aux exigences incendie pour le risque de propagation du feu en façade bois ...**

- La construction bois est en développement, notamment avec l'émergence de bâtiments de plus en plus importants, autant en surface qu'en hauteur. Qu'en est-il du comportement du bois face au risque incendie, notamment pour la propagation du feu en façade.. Afin de suivre au plus près et voire même de conforter les recommandations en matière de risque incendie, la filière bois a lancé de nombreuses études et recherches sur ce thème et notamment sur l'un des points les plus difficile à traiter, la propagation du feu par les façades ventilées avec revêtement (extérieur) est un bardage en bois.
- C'est une synthèse de ces essais qui est présentée, avec la présentation des systèmes constructifs qui répondent aux exigences réglementaires et de ceux qui n'y répondent pas.

✓ **La protection des bois par la peinture**

Le bois dans la construction comporte de nombreux marchés, notamment sur les équipements extérieurs qui sont confrontés à une concurrence féroce de certains matériaux qui affichent une tenue « exemplaire » de leurs qualités esthétiques face aux intempéries : la peinture sur le bois peut représenter une solution. Pour y répondre, la filière bois a engagé une série de recherches et d'essais sur les performances des peintures appliquées sur le bois, les résultats de ces études apportent des éclaircissements très significatifs sur les qualités de la tenue dans le temps de ces peintures mais aussi sur l'apport des finitions filmogènes sur la durabilité des ouvrages bois.

2. Dans les entrailles du pavillon « France » de MILAN... Le Grand Chantier

Chaque année, à l'occasion des JPC, l'UNA CMA présente un événement exceptionnel ou un Grand Témoin. Pour 2015, le choix de l'UNA CMA s'est porté sur la présentation d'un bâtiment, d'un ouvrage pour ne pas dire une œuvre dont il est certain qu'il va marquer son époque, comme l'ont fait à leur époque la tour Eiffel ou le grand Palais.

C'est le Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan 2015 qui va être présenté. Ce bâtiment présente notamment une extraordinaire structure en lamellé-collé construit par l'entreprise SIMONIN sous la direction de l'agence d'architecture X-TU de Paris. Conformément au thème de l'exposition, le pavillon France met en avant l'agriculture, la pêche et l'agroalimentaire français sur 3 600 m².

C'est Dominique SIMONIN, ancien dirigeant de l'entreprise SIMONIN, qui présente l'aventure de la réalisation de cette structure en lamellé collé. Fabriqué à partir de bois local, issu de forêts franc-comtoises, le Pavillon France est prévu pour être démontable et remontable.

Grâce à système développé par l'entreprise SIMONIN depuis les années 2000, les connexions des pièces bois seront invisibles

Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan 2015

Pavillon France Exposition Universelle de Milan 2015. Thème "Nourrir la Planète, Énergie pour la Vie"





LE PROGRAMME DES TROIS JOURNEES DE JPC DE L'UNA CMA

JEUDI 25 JUIN

12H30 - 14H30

Déjeuner et café sur les stands

SALLE GOUDE 1

14H30 - 15H00

Ouverture des Journées Professionnelles de la Construction

15H00 - 16H15

Les toitures terrasses sur structures bois

Est-ce un phénomène de mode ou une véritable évolution pour une utilisation maximale des volumes intérieurs des nouveaux bâtiments mais les toitures terrasses sont très tendances actuellement et cela ne va pas sans poser quelques questions d'ordre technique. Ce sont les différents aspects techniques qui vont être abordés notamment sur les différents types d'étanchéité, les différents types de parois horizontales sans oublier la végétalisation de ces surfaces et leur accessibilité.

16H15 - 17H15

Pause et visite de l'exposition

17H15 - 18H30

Le Grand Chantier

Chaque année, à l'occasion des Journées Professionnelles de la Construction, l'UNA présente un événement exceptionnel ou un Grand Témoin. Pour 2015, le choix de l'UNA s'est porté sur la présentation d'un bâtiment, d'un ouvrage pour ne pas dire une œuvre dont il est certain qu'il va marquer son époque, comme l'ont fait la Tour Eiffel ou le grand Palais. C'est le Pavillon France de l'Exposition Universelle de Milan 2015 qui va être présenté. Ce bâtiment présente notamment une extraordinaire structure en lamellé-collé construit par l'entreprise SIMONIN sous la direction de l'agence d'architecture X-TU de Paris. Conformément au thème de l'exposition, le pavillon France met en avant l'agriculture, la pêche et l'agroalimentaire français sur 3 600 m². C'est Dominique SIMONIN, ancien dirigeant de l'entreprise SIMONIN, qui présente l'aventure de la réalisation de cette structure en lamellé collé. Fabriqué à partir de bois local, issu de forêts franc-comtoises, le Pavillon France est prévu pour être démontable et remontable. Grâce à système développé par l'entreprise SIMONIN depuis les années 2000, les connexions des pièces bois seront invisibles.

VENDREDI 26 JUIN

SALLE GOUDE 1

9H30- 10H45

La propagation du feu en façades

La construction bois est en développement, notamment avec l'émergence de bâtiments de plus en plus importants, autant en surface qu'en hauteur. Qu'en est-il du comportement du bois face au risque incendie, notamment pour la propagation du feu en façade ? Afin de suivre au plus près et de conforter les recommandations en matière de risque incendie, la filière bois a lancé de nombreuses études et recherches sur ce thème. L'aspect le plus difficile à traiter est la propagation du feu par les façades ventilées avec revêtement (extérieur) avec un bardage en bois. C'est une synthèse de ces essais qui est exposée, avec la présentation des systèmes constructifs qui répondent aux exigences réglementaires et de ceux qui n'y répondent pas.

10H45- 11H30

Pause et visite de l'exposition

11H30- 12H30

La protection des bois par la peinture

Le bois dans la construction comporte de nombreux marchés, notamment sur les équipements extérieurs qui sont confrontés à une concurrence féroce de certains matériaux qui affichent une tenue « exemplaire » de leurs qualités esthétiques face aux intempéries : la peinture sur le bois peut représenter une solution. Pour y répondre, la filière bois a engagé une série de recherches et d'essais sur les performances des peintures appliquées sur le bois, les résultats de ces études apportent des éclaircissements très significatifs sur les qualités de la tenue dans le temps de ces peintures mais aussi sur l'apport des finitions fil-mogènes sur la durabilité des ouvrages bois.

12H30-14H30

Déjeuner et café sur les stands

14H30- 15H45

La mutualisation des moyens pour l'artisan

La mutualisation peut-elle permettre aux artisans de répondre à de nouveaux marchés qui leur sont souvent inaccessibles par manque de moyens financiers. Des schémas d'évolution de structures sont présentés certains avec l'avantage de ne pas nécessiter, à court terme, d'investissements conséquents, d'autres avec une ampleur plus importante et une vision à plus long terme...

La mutualisation est le partage par des individus ou groupe d'individus, de biens, d'équipements (compétences humaines, outils, moyens informatiques, etc.) de manière à optimiser l'accès à des ressources et à leur rentabilité par le partage des coûts, frais d'entretien, assurance, réparation...

Ce type de démarche peut représenter une piste prometteuse pour les entreprises qui souhaitent rester positionnées sur des marchés qui nécessitent des investissements importants, humains ou matériels, en limitant au maximum les coûts, et par conséquent les risques.

15H45-16H45

Pause et visite de l'exposition

16H45-18H00

Échange, débat entre les délégués et les représentants de l'UNA

SOIRÉE CONVIVIALE

À PARTIR DE 20H00

Soirée festive et conviviale autour de la piscine du Sport Beach

Ambiance estivale et musicale. Tenue suggérée « Tous en Blanc ».

SAMEDI 27 JUIN

LES ÉCHANGES PROFESSIONNELS DU SAMEDI

Pour la première fois, cette édition des Journées Professionnelles de la Construction vous propose au choix de participer à un des trois ateliers dont les sujets concernent tous les métiers. Prévention, qualifications RGE, entreprise artisanale aujourd'hui, autant de thèmes qui illustrent la capacité des artisans à s'adapter et à répondre aux mutations de la société. Ces ateliers laisseront une large place aux échanges avec les participants.

10H00 - 12H30

L'investissement durable et gagnant : la Prévention !

La prévention des risques est fondamentale pour une meilleure performance économique de votre entreprise, une valorisation de son image auprès de vos clients mais aussi auprès de vos salariés. Cet atelier abordera les thématiques suivantes :

- Prévention : performance économique et aides financières disponibles pour l'entreprise ;
- Sujets d'actualité : Un assouplissement de la réglementation relative aux apprentis, quelles avancées ? « Compte pénibilité », position syndicale et état des lieux ;
- Stress des artisans : causes, conséquences et solutions. Cet atelier permettra aux délégués de mieux saisir les enjeux liés à ces questions et d'échanger avec leurs représentants confédéraux, en présence d'un grand témoin.

Les qualifications RGE, contraintes et opportunités

Les aides publiques à la rénovation énergétique des bâtiments (CITE, ECO PTZ, CEE,...) font désormais l'objet d'une éco-conditionnalité réglementaire. Entre opportunité d'afficher sa différence et difficulté d'obtenir le sésame, les entreprises artisanales ont besoin d'y voir clair :

- Éco-conditionnalité et qualifications RGE, que dit la réglementation ? Quelles sont les améliorations et simplifications obtenues par la CAPEB ?
- Chaque entreprise est dans une situation particulière en termes d'activité, de structure. Quelles sont les offres des organismes de qualification disponibles ? Quels sont les parcours pour obtenir une qualification RGE ?

- Détenir une qualification RGE, ça coûte ou ça rapporte ? Des témoignages illustreront les différentes situations vécues par les entreprises artisanales.

Cet atelier permettra aux délégués de mieux saisir les enjeux liés à ces questions et d'échanger avec leurs représentants confédéraux.

L'entreprise artisanale d'aujourd'hui

L'entreprise artisanale a toujours su faire face aux défis économiques, sociétaux et environnementaux. Aujourd'hui encore, de nouveaux besoins d'évolution se font sentir auxquels les artisans du bâtiment doivent répondre :

- La mise en place de démarches commerciales pour aller vers les marchés est devenue une nécessité. Comment les artisans peuvent-ils mettre en place de telles démarches ?
- Les outils financiers (prêts bancaires, Certificats d'Économies d'Énergie, CITE,...) sont des outils d'aide à la vente. Leur appropriation est indispensable, comment bien les maîtriser ?
- La montée en compétence sur les outils d'aujourd'hui et de demain, tels que la maquette numérique, fera la différence. Comment faire en sorte que les outils correspondent aux besoins des entreprises artisanales ?
- Les clients particuliers sont toujours mieux (ou mal) informés par l'utilisation d'internet. Quelle plus-value les artisans peuvent-ils apporter à leurs clients ?

Cet atelier permettra aux délégués de mieux saisir les enjeux liés à ces questions et d'échanger avec leurs représentants confédéraux.

12H30 - 14H00

Déjeuner



4^e édition

LE SEUL CONCOURS D'INNOVATIONS PAR ET POUR LES ARTISANS DU BÂTIMENT

**Ne laissez plus vos innovations
dans l'ombre, elles sont la clé
de l'artisanat du bâtiment de demain**

Les candidats doivent remplir la fiche de candidature et la retourner dûment complétée **avant le 31 janvier 2016**, cachet de la Poste faisant foi à :

Concours de l'innovation de la CAPEB
Agence Hopscotch
19 rue Pierre Sémar
75009 PARIS

La fiche de candidature est disponible dans toutes les CAPEB, sur le site www.capeb.fr ou sur simple demande en contactant le 01 58 65 10 77 ou concours-innovation@capeb.fr

L'envoi peut être accompagné de pièces jointes illustrant l'initiative présentée : photos, articles de presse, plaquette commerciale, ou tout document pouvant appuyer la candidature.

Le règlement du concours a été déposé chez Albou & Yana, huissiers de justice associés, le 27/03/2015

➔ Catégorie Produits

et Services destinés aux Entreprises

Vous êtes un artisan, un fabricant, une entreprise de services, une association, un organisme et vous avez développé une solution ou un produit innovants spécifiquement adapté aux besoins des entreprises du bâtiment : la catégorie "Produits et Services" s'adresse à vous.

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun, fabricants, industriels, entreprises de services, organismes publics et para-publics, associations.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat(s) dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant
- Valorisation du savoir-faire des artisans
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un besoin spécifique lié aux travaux de rénovation ou aux problématiques des TPE artisanales
- Gains permis en termes d'amélioration de la gestion de l'entreprise, de rapidité, d'efficacité, de facilité ou de qualité de mise en œuvre
- Qualité, pérennité

Dotation

Promotion et communication auprès des entreprises artisanales.

➔ Catégorie Démarches

Vous êtes un artisan, vous avez mis en place une démarche innovante dans votre entreprise (organisation, communication, démarches commerciales, offre...), avec d'autres entreprises artisanales ou avec d'autres acteurs de la filière? La catégorie "Démarches" est faite pour vous !

Les candidats éligibles

Entreprises artisanales ou groupements d'entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sous le régime de droit commun français.

Le cahier des charges

Sera déclaré vainqueur, le ou les candidat(s) dont la démarche répond au maximum de critères suivants :

- Nouveauté, caractère innovant dans l'offre de service aux clients
- Pertinence de la "réponse" par rapport à un contexte
- Collaboration exemplaire entre artisans et/ou partenaires
- Qualité, pérennité, caractère professionnel

Dotation

Un chèque de 5 000 € et la promotion de la démarche.